

Cher Visiteur, Prospect & Organisateur,

*Parce que **votre événement est unique**, vous avez mesuré tous les risques en utilisant les services d'une personne **non déclarée et pas assurée**.
Pour le plaisir de vos invités, vous préférez confier l'ambiance de votre événement à de **véritables professionnels**.*

Vous avez compris que vous ne pouvez pas vous permettre de prendre des risques pour ce rassemblement rarissime qui pour une fois réunit toute votre famille et tous vos amis venant de France et de Navarre.

*Votre dispositif doit être préalablement bien bordé
et souvent très longtemps à l'avance.*

*Assurez-vous des services de prestataires sérieux qui ont pignon sur rue.
Les bons prestataires sont généralement retenus dans les premiers
et de façon décroissante.*

*La chasse au prix "du moins disant" peut vous conduire à la panique
à la veille du jour "J".*

*L'investissement en temps et coût est trop important
pour un événement exceptionnel qu'il ne faut pas "planter".*

*Notre expertise, dans l'Univers de l'Événementiel, nous conduit
à vous recommander la prudence et à travailler en totale transparence,
dès les premiers contacts.*

*Beaucoup trop d'échecs (pour diverse raisons ...)
et nous ne voulons pas décevoir nos clients.*

*Pour vous faire une proposition sérieuse de devis,
nous avons besoin de connaître **vos réelles attentes**.*

*Si vous le souhaitez, nous pouvons vous aider à préparer
votre projet et à vous conseiller sur la programmation
de l'ambiance musicale et l'animation.*

*Comme vous le savez, le coût d'une prestation varie en fonction
de plusieurs critères, selon le besoin et l'importance
que l'organisateur veut donner à son événement.*

*Nous espérons que vous comprendrez le bien-fondé de notre démarche.
Il est nécessaire de connaître toutes ces précisions pour vous faire
la meilleure proposition adaptée à vos exigences.*

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Ainsi, la définition du besoin porte sur les points suivants:

1 La période de l'événement, en fonction du taux plus ou moins élevé des demandes (périodes "hautes ou basses saisons").

2 Le profil de la personne qui vous accompagne:

DJ simple passeur de disque,
DJ expérimenté,
DJ Animateur (jeux, ...),
DJ Animateur (jeux & micro),
Dj expérimenté (son, lumière, vidéo & karaoké),
Ingénieur son et lumière (gala & spectacle),
DVJ Disc Vidéo Jockey (avec l'équipement).

**3 Le type de prestation demandée (sono, lumière, vidéoprojection
+ Disc Video Jockey, diaporama, karaoké, filet ballons, jeux, etc.)
+ la décoration architecturale.**

4 La configuration matérielle, son et lumière déployée, pour avoir la meilleure configuration technique adaptée au volume de (des) la salle (s) à sonoriser (puissance requise, sono déportée, transmission HF, etc.), (plusieurs emplacements ex. Mairie, Eglise, Garden Party, Club House...).

**5 La solution de repli, c'est impératif! (en cas de problème technique)
il faut y penser pour garantir votre soirée.**

Imaginez un seul instant plus de sono...
votre DJ n'a pas d'alternative!

**6 La localisation de l'événement et les accès:
(approche, marches, quai, étages)?**

• Type de structure à configurer?

Chapiteau, Salle des Fêtes, Demeure à caractère (Manoir, Château, Abbaye, etc.)
Une étude particulière est à prévoir pour une installation sous chapiteaux compte tenu des contraintes qui leurs sont propres.

- Le type de salle des fêtes (récente ou ancienne) pour apprécier la conformité aux normes de sécurité, limiteur de bruit et distribution électrique?
- La configuration de la salle (volume, hauteur sous plafond, scène, escaliers, accès, coulisse)?

7 La durée de la prestation:
6 heures (soirée dansante),
+ de 6 heures (dîner et soirée dansante)
ou (vin d'honneur, dîner et soirée dansante),
sur une journée (vin d'honneur, déjeuner et soirée dansante),
+ d'une journée.
Hébergement si nécessaire?

7.1 L'heure du début de l'animation?

7.2 L'heure prévue de fin de l'animation? (sauf formule sans limitation)

Voulez-vous un forfait sans limitation horaire ou pas?

Se renseigner préalablement sur l'arrêté
préfectoral ou municipal
relatif à la réglementation
sur les heures de nuisance nocturne.

8 Le professionnalisme du prestataire:

8.1 (déclaré ou pas déclaré?)

Imaginez un seul instant un contrôle des instances
(URSSAF, CODAF, Inspection du Travail, SACEM
Direction de la Concurrence et de la Consommation et Répression des Fraudes)
dont la sanction immédiate est:
une interdiction de poursuivre l'activité avec saisie du matériel...
Vous n'avez pas d'alternative? Votre fête est pliée!

8.2 (assuré ou pas assuré Responsabilité Civile Professionnelle?)

Imaginez un seul instant un accident ou un incendie se produit.
Une enquête est ouverte pour déterminer l'origine et établir
les responsabilités avec mise en cause ou endommagement
de l'installation du prestataire.

8.3 (savoir-faire ainsi que le respect des normes et de la sécurité?)

Votre prestataire est très professionnel.
Il est de bons conseils et bénéficie d'une bonne réputation.
Sa réactivité avec le public lui confère une bonne renommée.
Il ne vous "plantera" pas votre fête!
Il dispose d'une discographie actualisée et en règle
de tous droits d'auteurs acquittés, etc.
Son matériel est adapté et révisé.
La sécurité est assurée par une installation stable
et les équipements en hauteur sont élingués.

Ce n'est qu'après avoir déterminé votre besoin
que vous pourrez choisir le type de prestation qui vous convient.

*Nous vous proposerons différentes formules
au plus près de vos besoins.*

*Une assurance Responsabilité Civile Professionnelle
est incluse dans nos tarifs*

 notre attestation R.C.P. est consultable dans cette section.

*Par prudence, assurez-vous qu'elle soit présente et prouvée
dans les devis qui vous seront présentés.*

*Nous garantissons 100% "zéro panne"
Tous nos systèmes acoustiques
sont en configurations répliquées (doublées).*